



Le participe passé s'accorde selon des règles très précises et variées : la nature de l'auxiliaire (être ou avoir), la nature du complément d'objet, sa place dans la phrase... Commençons par les règles générales et ensuite par les exceptions.

## RÈGLE GÉNÉRALE

**AUXILIAIRE ÊTRE** → **ACCORD**

**ACCORD ENTRE LE P. PASSÉ ET LE SUJET**

Elle s'est lavée

Nicolas et Paul sont allés au lycée

Sylvie et Marie sont revenues de l'école

**AUXILIAIRE AVOIR** → **PAS D'ACCORD**

**PAS D'ACCORD ENTRE LE P. PASSÉ ET LE SUJET**

Elle a mangé une pomme

Ils ont acheté une télé

Élise et Tom ont aidé une amie

## EXCEPTIONS

### VERBES PRONOMINAUX

Le participe passé s'accorde avec le COD si celui-ci est placé **devant le verbe**.

Elles se sont vues (voir qqun)

Ils se sont téléphoné (téléphoner à qqun)

Le participe passé ne s'accorde pas s'il y a un COD placé après le verbe.

Elles se sont lavé les mains

Il n'y a pas d'accord avec les verbes **SE FAIRE / SE LAISSER**

Elle s'est fait couper les cheveux.

### COD DEVANT LE VERBE

Le participe passé s'accorde avec le **COD** si celui-ci est placé **devant le verbe**. Dans les autres cas, il est **invariable**.

Le COD peut être:

- Un **pronom COD**:  
J'ai acheté les livres. Je les ai achetés hier.
- Le pronom relatif **QUE**:  
La maison que nous avons achetée est chère.
- L'adjectif interrogatif (**Quel/ quelle/ quels/ quelles**)  
Quelle maison as-tu vendue ?
- L'adverbe interrogatif **combien de...?**  
Combien de livres as-tu lus ?

## PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE

Le participe passé employé sans auxiliaire est un **adjectif épithète** ou **attribut** et il s'accorde alors **en genre et en nombre avec le sujet** auquel il se rapporte.

Exemples : les objets perdus / l'étudiante préférée